



**Dossier # : 1203200004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité , Division de la mobilité et de la planification
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Désigner, comme étant une place publique, la place d'Youville entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale Est ainsi que la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place D'Youville, du 14 mai au 9 septembre 2020, autoriser l'occupation du domaine public, permettre l'installation d'un café terrasse et édicter les ordonnances

De désigner en vertu du Règlement municipal (R.R.V.M., chapitre P-1) comme étant une place publique la portion de la place D'Youville Est entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale Est et la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place D'Youville, du 14 mai à 7 h heures au 9 septembre 2020, dans le cadre du projet de piétonnisation de la place D'Youville Est et autoriser l'occupation temporaire du domaine public et édicter les ordonnances;

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 1.3, 8 et 11.1 l'ordonnance permettant de vendre de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, ainsi que la consommation de ces boissons, sur le café-terrasse qui pourrait être installé sur la place D'Youville, du 14 mai au 9 septembre 2020, entre 11 h et 23 h et l'application des interdictions et contraventions concernant les bicyclettes, les planches à roulettes et les patins à roues alignées;

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M, c. C-4.1, article 3, paragraphe 8), l'ordonnance permettant la fermeture de rue;

D'édicter, en vertu Règlement sur la propreté et la protection du domaine et du mobilier urbain (R.R.V.M., c. P-12.2, article 7), l'ordonnance permettant de peindre au pochoir avec de la peinture soluble à l'eau, des fresques sur la surface de la chaussée selon les sites, dates et horaires des événements identifiés.

**Signé par** Marc LABELLE **Le** 2020-05-08 17:02

**Signataire :** Marc LABELLE

Directeur d'arrondissement délégué  
Ville-Marie , Direction d'arrondissement

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1203200004**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité , Division de la mobilité et de la planification
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Désigner, comme étant une place publique, la place d'Youville entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale Est ainsi que la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place D'Youville, du 14 mai au 9 septembre 2020, autoriser l'occupation du domaine public, permettre l'installation d'un café terrasse et édicter les ordonnances

**CONTENU**

**CONTEXTE**

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

En collaboration avec le Musée Pointe-à-Callière et avec l'appui des riverains, l'arrondissement de Ville-Marie désire piétonniser la place D'Youville Est entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale Est et la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place D'Youville, et ce, du 14 mai au 9 septembre 2020 et édicter les ordonnances nécessaires à la piétonnisation.

De désigner en vertu du Règlement municipal (R.R.V.M., chapitre P-1) comme étant une place publique la portion de la place D'Youville Est entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale Est et la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place D'Youville, du 14 mai à 7h heures au 9 septembre 2020, dans le cadre du projet de piétonnisation de la place D'Youville Est et autoriser l'occupation temporaire du domaine public et édicter les ordonnances;

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 1.3, 8 et 11.1 l'ordonnance permettant de vendre de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, ainsi que la consommation de ces boissons, sur le café-terrasse qui pourrait être installé sur la place D'Youville, du 14 mai au 9 septembre 2020, entre 11 h et 23 h et l'application des interdictions et contraventions concernant les bicyclettes, les planches à roulettes et les patins à roues alignées;

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M, c. C-4.1, article 3, paragraphe 8), l'ordonnance C-4.1, 0 permettant la fermeture de rue;

D'autoriser de peindre au pochoir, avec de la peinture soluble à l'eau, des fresques sur la surface de la chaussée de la place D'Youville, en vertu du Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine et du mobilier urbain (R.R.V.M.c. P-12.2, article 7) et, à la fin de la

piétonnisation, d'enlever toutes traces de peinture sur la chaussée.

D'autoriser l'installation d'éléments décoratifs et d'embellissement.

Plusieurs mesures de mitigation seront mises en place, notamment concernant l'accessibilité universelle ainsi que différentes actions faisant en sorte que les services municipaux puissent faire les interventions nécessaires à la bonne marche de ce projet. Un couloir libre de six mètres sera maintenu en tout temps pour assurer le passage des véhicules d'urgence et la circulation des piétons. Les deux ouvertures de la rue seront fermées par des barrières sécuritaires permettant le passage de véhicules d'urgence. Un plan de déviation de la circulation sera mis en place en périphérie de la zone piétonne et à d'autres endroits stratégiques de façon à mieux répartir les véhicules.

## **JUSTIFICATION**

Pointe-à-Callière attire généralement un nombre considérable de participants lors de ses événements. Le Musée a acquis une grande expertise dans la mise en place d'activités et d'événements extérieurs. La piétonnisation de ces espaces permettra, encore cette année, d'apprécier les bâtiments de l'Éperon, de l'Ancienne-Douane, de la magnifique place Royale, de la Station de pompage D'Youville et de la nouvelle Maison-des-Marins. Citoyens et visiteurs pourront également assister à certaines activités culturelles qui seront proposées au cours de l'été en lien avec des thèmes reliés aux expositions de Pointe-à-Callière.

**Développement durable**

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Ce projet s'appuie sur le succès remporté au courant des dernières années pour les rues piétonnisées dans l'arrondissement de Ville-Marie. Il contribuera certainement à mettre ce secteur en valeur, à favoriser sa vitalité et à stimuler l'attrait touristique du Vieux-Montréal.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Dans la situation de crise en cours, il est difficile de confirmer si ces projets aura(ont) besoin d'ajustements ou d'adaptations. Si la situation perdure, la Ville et l'Organisme devront convenir des besoins d'ajustements ou d'adaptations requis.

En raison de la situation actuelle, il se peut que les dates du début des piétonnisations annoncées soient modifiées. Le début des piétonnisations sera alors effectué en fonction d'un calendrier de réalisation (retraits, modifications ou reports des activités commerciales, artistiques et de projets sur les rues, pertes de subventions pour activités commerciales pour cause mesure confinement, déconfinement progressif et pour adaptation mesures de distanciations).

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

En partenariat avec Pointe-à-Callière, la Division des communications de l'arrondissement de Ville-Marie mènera des actions de communications auprès des publics concernés. Des avis seront acheminés aux résidents du secteur.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Patrick-J. POIRIER, Ville-Marie  
Denis COLLERETTE, Service du développement économique

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Daniel Hieu DOAN  
Chef de section - Circulation

**Tél :** 514-872-2837  
**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Ramy MIKATI  
Chef de division

**Tél :**  
**Télécop. :**

Le : 2020-05-05

514-872-6530

**Dossier # : 1203200004**

**Unité administrative responsable :** Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité , Division de la mobilité et de la planification

**Objet :** Désigner, comme étant une place publique, la place d'Youville entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale Est ainsi que la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place D'Youville, du 14 mai au 9 septembre 2020, autoriser l'occupation du domaine public, permettre l'installation d'un café terrasse et édicter les ordonnances

**ORDONNANCES ET PROGRAMMATIONS PRÉSENTÉES EN FÉVRIER 2020**



plan piétonne 2020.pdf Lettre présentation PAC.pdf Concept 2020 rue piétonne.pdf



Budget – Rue piétonne 2020.pdf C-4.1, o. 274, Place d'Youville.doc



P-12.2, o. 162 Place d'Youville.doc P-1, o. 575 Place publique place d'Youville.doc

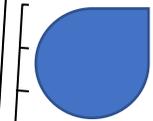
**RESPONSABLE DU DOSSIER**

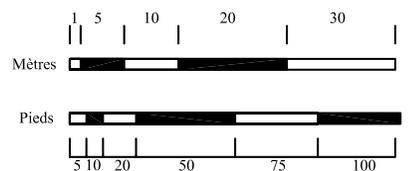
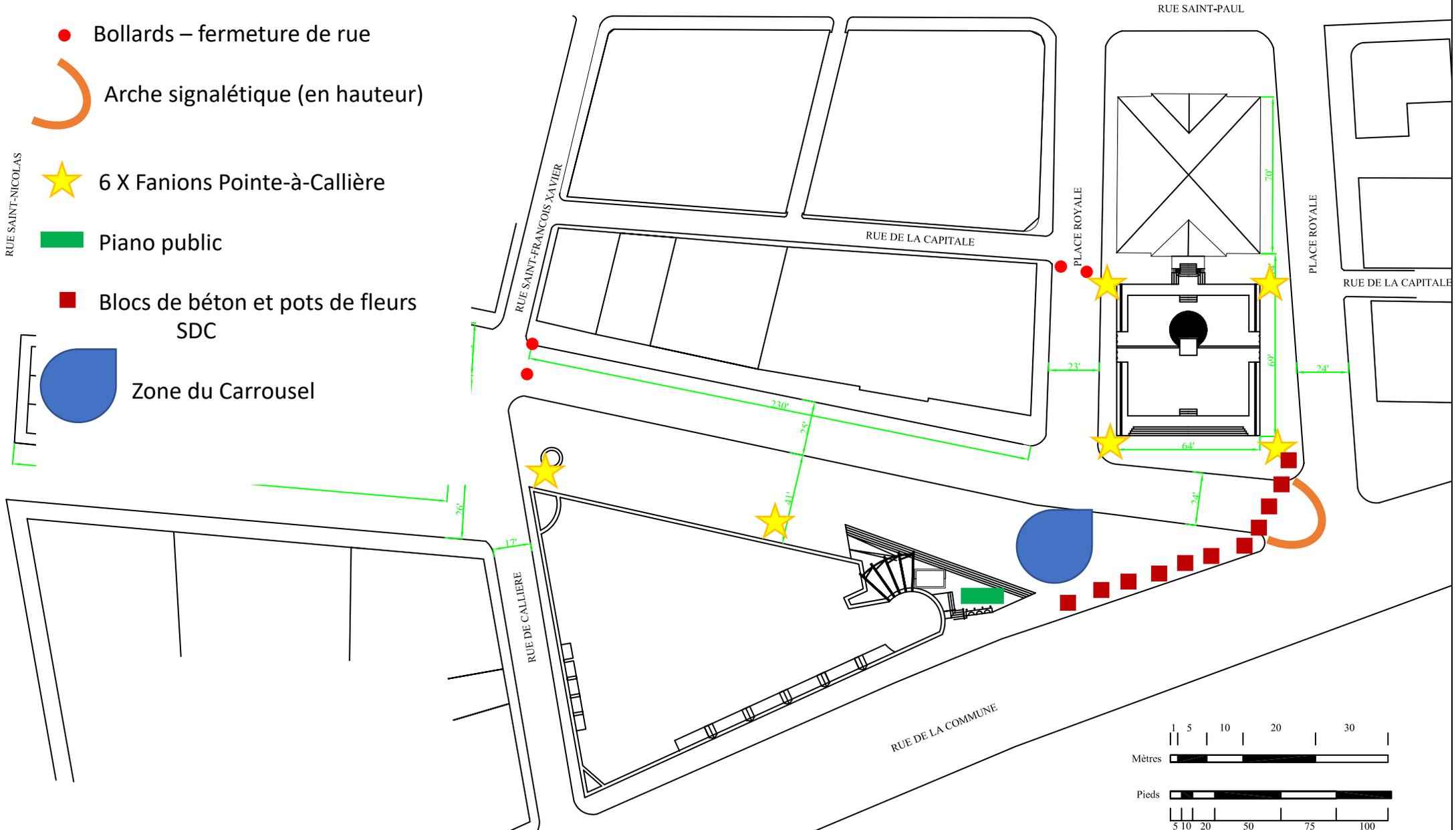
Daniel Hieu DOAN  
Chef de section - Circulation

**Tél :** 514-872-2837  
**Télécop. :**

**Plan Espace urbain – Pointe-à-Callière  
2020**

**Légende :**

- Bollards – fermeture de rue
-  Arche signalétique (en hauteur)
- ★ 6 X Fanions Pointe-à-Callière
- Piano public
- Blocs de béton et pots de fleurs SDC
-  Zone du Carrousel





POINTE-À-CALLIÈRE

Cité d'archéologie et  
d'histoire de Montréal

pacmusee.qc.ca

Montréal

Le 7 janvier 2020

Ramy Mikati, ing. M. ing.  
Chef de division  
Division de la mobilité et de la planification  
Direction de l'urbanisme et de la mobilité  
800, boul. De Maisonneuve Est, 18e étage  
Montréal (Québec) H2L 4L8

Objet : Programmation 2020 — Piétonisation de Pointe-à-Callière

Monsieur Mikati,

Pointe-à-Callière est heureux de présenter une demande de soutien financier de 25 000 \$ (vingt-cinq mille dollars) à l'arrondissement Ville-Marie pour la programmation estivale 2020 de l'Espace urbain qui sera situé sur la Place D'Youville.

Pour l'édition 2020, nous vous demandons un maintien de notre subvention de 25 000 \$, dans le but de continuer notre programmation des Midis musique et de bonifier l'offre culturelle de nos Dimanches Famille. À l'été 2019, 82 815 personnes ont utilisé l'espace piéton (excluant la fréquentation du week-end du Marché public qui a attiré 70 000 personnes), soit une augmentation de près de 20 % par rapport à l'été 2018. En 2020, avec notre thématique originale sur le cirque et le développement de notre programmation, nous souhaitons accroître notre fréquentation à 90 000 personnes. L'espace urbain de Pointe-à-Callière s'intègre dans les habitudes de vies des travailleurs, des résidents du quartier et des touristes fréquentant le Vieux-Montréal, et ce, depuis 8 saisons.

Vous trouverez notre programmation et nos stratégies d'aménagements adaptées à nos diverses clientèles, dans le dossier de présentation du projet, ci-joint. Si vous avez besoin d'information supplémentaire aux fins d'analyse de notre dossier, n'hésitez pas à contacter Annick Deblois, chargée de projets — programmes publics, au 514-868-1771.

En espérant une réponse favorable à notre demande, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Katy Tari

Directrice, collections — programmes et services aux publics

p. j.



**POINTE-À-CALLIÈRE**  
**CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL**

**Concept 2020**  
**Espace urbain de Pointe-à-Callière**  
**Du 22 mai au 8 septembre 2020**

Place D'Youville et Place Royale Ouest

Préparer par :  
Annick Deblois  
Chargée de projets — programmes publics  
Janvier 2020

## 1. DESCRIPTIF

Titre :	<b>Espace urbain de Pointe-à-Callière</b>
Type :	Activités extérieures estivales
Dates :	Du vendredi 22 mai au mardi 8 septembre 2020
Lieu :	Place Royale ouest et Place D'Youville
Chargée de projet	Annick Deblois
Coordonatrice	Véronique Juneau
Partenaires	Arrondissement Ville-Marie La SDC du Vieux-Montréal

## 2. CONCEPT 2020

L'été 2020 sera sous la thématique du cirque ! Nous souhaitons proposer des activités spéciales inspirées de cette thématique, tout en réitérant les activités des *Midis musique* et en bonifiant l'offre culturelle des *Dimanches Familles*, qui connurent un grand succès auprès des travailleurs du quartier, des visiteurs du Musée, mais aussi des touristes. Ainsi pour 2020, nous souhaitons consolider et accroître cette programmation d'activités récurrentes pour marquer les habitudes de nos visiteurs et accroître notre fréquentation.

### FERMETURE DES RUES

La place D'Youville, entre les rues Saint-François-Xavier et place Royale ouest, ainsi que la place Royale ouest, entre la rue de la Capitale et la place D'Youville, sera fermée pour la période estivale, soit du vendredi 22 mai au mardi 8 septembre 2020.

### HORAIRE DES LIVRAISONS

Étant donné que les rues mentionnées ci-dessus sont piétonnes, pour l'ensemble de la saison, la Ville procède donc à des restrictions de l'horaire des livraisons.

Les livraisons seront donc permises strictement de 7 h à 11 h, tous les jours incluant la fin de semaine. Selon la réglementation de la Ville, si des livraisons sont prévues hors de cette plage horaire, les camions sont sujets à recevoir des contraventions.

### MESURES ANTITERRORISTES

Dans le contexte actuel, nous avons l'obligation de mettre en place des mesures antiterroristes pour protéger le site et les piétons pour toute la période de fermeture de rue. Ces mesures servent à protéger nos visiteurs et nous ont été imposées par le SPVM et le SIM.

Ainsi, la jonction de place d'Youville et place Royale Est sera complètement fermée par des blocs de béton recouverts d'une cloche de métal. Il ne sera pas possible de circuler par cet accès, pendant toute la période estivale (voir plan de fermeture).

Les entrées de Place Royale Ouest et de la Capitale, ainsi que Place D'Youville et Saint-François-Xavier seront fermés par des bollards amovibles. Il s'agit donc des points d'entrées possibles pour les livraisons.

Finalement, dans le but de protéger l'accès de la Pointe face au Musée et la rue de la commune, nous installerons une barrière de 8 bacs de fleurs, prêtés par la SDC Vieux-Montréal. Cette solution nous permettra de sécuriser cet accès, tout en embellissant l'espace.

### L'AMÉNAGEMENT URBAIN

En termes d'aménagement, les trois tables de **pique-nique et la vingtaine de chaises Adirondack** seront de retour sur la pointe et le long du Musée et y resteront tout au long de la période de fermeture.

Le **piano public** sera de retour en 2020 et nous l'installerons près de l'entrée du Musée. Ce dernier sera accessible aux visiteurs de 10 h à 18 h, tous les jours de beau temps de l'été, à partir du 22 mai 2020. S'inspirant de l'exposition temporaire de l'été, notre piano présentera un design en lien avec les arts du cirque, et le slogan « Jonglez avec les notes » créé par notre graphiste.

Encore cette année, le Musée participera à l'initiative des **Croques-Livres** pour une 3<sup>e</sup> année. Basées sur le principe de l'échange et du plaisir de la lecture, nous demanderons aux employés du Musée de donner les premiers livres qui garniront la bibliothèque. Suite à quoi, celle-ci devrait se vider et se renouveler selon la générosité des citoyens et travailleurs du quartier. Nous mentionnerons ce projet collectif et communautaire sur notre site Web, ainsi que nos médias sociaux, dans le but de stimuler la participation et de mettre de l'avant cet élément interactif de l'expérience de la rue piétonne.

### SIGNALISATION

Dans le but d'annoncer les activités à venir et marquer que l'Espace urbain est un projet de Pointe-à-Callière, nous installerons **6 fanions bleus du Musée**. Ces fanions seront installés autour de la Place Royale, ainsi que sur la Place D'Youville. De plus, **deux supports autoportants** seront installés en tout temps et annonceront la programmation estivale de l'Espace urbain. Finalement, notre support « **Aujourd'hui au Musée** » sera installé et annoncera les activités du jour de l'Espace urbain.

### ARCHE SIGNALÉTIQUE

En utilisant les blocs de béton comme contrepoids, nous installerons pour un 2<sup>e</sup> été une arche signalétique à l'entrée de la rue piétonne aux couleurs du Musée et portant le nom de la rue « L'été sur la pointe ». Cette arche permettra de créer une signalétique forte de l'espace et de l'associer davantage au Musée. L'arche sera supportée par les blocs de béton, installée à la jonction de place D'Youville et Place Royale Est.

### 3. PROGRAMMATION

Une programmation riche, diversifiée et complètement gratuite sera proposée aux passants, touristes et travailleurs des environs tout au long de la période estivale. Les thèmes liés aux arts du cirque, notre exposition temporaire estivale, ainsi que la mise en valeur de l'effervescence artistique et culturelle de Montréal, seront à l'honneur.

#### ***Journée des musées montréalais***

*Dimanche 31 mai 2020*

L'accès au Musée sera gratuit lors de cette journée et l'exposition *Cirque* sera offerte à 50 % de rabais. Il s'agit également de la première fin de semaine de notre fermeture de rue et de l'aménagement de l'espace urbain. Les visiteurs pourront ainsi profiter de ces espaces de détente extérieurs lors de leur visite.

#### ***Lancement de l'Espace urbain — Soirée des Gens du Vieux***

*Mercredi 17 juin ou jeudi 18 juin 2020 de 17 h à 21 h (date à confirmer)*

Pour souligner le début de nos activités estivales et pour convier les « gens du Vieux » à visiter notre nouvelle exposition temporaire, nous organiserons un lancement estival. Une programmation d'activités intérieures et extérieures seront proposés à nos visiteurs, soit : ouverture en soirée de l'exposition *Cirque*, la fanfare, activités thématiques et buvette. Une soirée estivale complètement cirque !

#### ***Midis-musique***

*Jeudi 2 juillet 2020 au 27 août 2020, dès 12 h (9 concerts)*

Pour un 4<sup>e</sup> été, les jeudis midis seront musicaux à Pointe-à-Callière. Tous les jeudis midis, des artistes émergents réaliseront des prestations musicales entre 12 h et 13 h.





### **Les Week-ends cirque**

*Tous les samedis et dimanches, du samedi 11 juillet au dimanche 30 août 2020 de 12 h à 16 h.*

Cette année, en remplacement à nos Dimanches Famille, nous proposons des Week-ends cirque, soit deux jours d'animations pour les familles et notre jeune public ! À l'occasion de huit week-ends, les familles sont invitées à grimper et expérimenter le « Petit crique du Grand Bernardo ». Découvrez l'univers du Grand Bernardo, dompteur de fauves affairés à dresser la ménagerie d'un carrousel ! Ce carrousel à propulsion humaine permettra aux enfants et leurs parents de vivre une expérience unique inspirée du monde forain et du cirque traditionnel d'antan.

*En plus de proposer une animation ludique et théâtrale pour les jeunes, le carrousel sert comme signalétique annonçant l'exposition sur le cirque et embellissant notre rue piétonne.*

### **Pointe-à-Callière complètement cirque**

*Dimanche 5 juillet et lundi 6 juillet 2020 à 14 h et à 17 h*

Pour la 4<sup>e</sup> édition, le Musée participe au festival Montréal complètement cirque. Directement en lien avec notre exposition temporaire estivale, nous présenterons 2 performances par jour du funambule Laurence T-Vu, un des rares à exercer cette discipline sur le continent, et assurément le seul au pays à marcher sur un fil. Ce dernier réalisera une traversée de 70 mètres de long et à environ 10 mètres de haut. Cette performance sera présentée à 14 h et à 17 h, le dimanche et lundi. Une occasion unique de voir une spectaculaire traversée en plein cœur du Vieux-Montréal réalisée par un funambule d'exception.



### **MARCHÉ PUBLIC, dans l'ambiance du 18<sup>e</sup> siècle**

*Samedi 29 août 2020 et dimanche 30 août 2020 de 10 h à 19 h*

En 2020, le lien avec le cirque, les fêtes foraines et les marchés publics sera mis à l'honneur ! Dans la section actuelle, nous créerons une ambiance de fête foraine avec un carrousel, des jeux d'adresse et des vendeurs de nourriture liés à la fête et au cirque, tel que la barbe à papa, des confiseries, etc.

### 3. OBJECTIFS

- Accroître le dynamisme et la fréquentation de la rue piétonne ;
- Se réappropriier les espaces verts et les espaces publics par les piétons ;
- Créer un aménagement urbain attrayant et confortable pour les passants ;
- Développer un lieu de convergence vers le quartier historique et un point de départ pour la Promenade Fleuve-Montagne ;
- Faire des abords du Musée, un lieu de rencontre et d'activités culturelles pour les travailleurs du Vieux-Montréal ;
- Développer des activités en lien avec les expositions et la mission du Musée ;
- Développer des partenariats avec des organismes culturels de Montréal, dont les Pop Montréal, SDC Vieux-Montréal, etc. ;
- Diversifier les publics en organisant des activités ciblées pour les familles, les jeunes adultes, les travailleurs du Vieux-Montréal et les touristes.

### 4. FRÉQUENTATION

Le but de ces activités étant de rendre convivial l'environnement du musée afin de le dynamiser ; d'inviter le public à découvrir la beauté de la place d'Youville et le quartier historique et de favoriser une augmentation de la fréquentation extérieure et intérieure du Musée. Nous espérons, pour 2020, que 90 000 personnes utiliseront l'espace piéton cet été, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année dernière (82 815 personnes ont fréquenté l'Espace urbain en 2019).

### 5. COMMUNICATIONS

Les communications proposeront un plan de communication sera produit pour l'ensemble des activités de la rue piétonne 2020. De plus, la programmation des activités sera affichée sur la rue piétonne, grâce à des supports vinyles autoportants, dans le but de promouvoir les activités et le caractère dynamique de l'espace.

### 6. BUDGET

Voir le budget détaillé de l'Espace urbain en pièce jointe.

Le budget de réalisation prévu : 100 000 \$

#### Financement

Des demandes de financement ont été faites aux organismes suivants :

Arrondissement Ville-Marie	25 000 \$
La SDC Vieux-Montréal	5 000 \$
Commanditaire	10 000 \$
Contribution de l'institution (Pointe-à-Callière)	60 000 \$

**TOTAL 100 000 \$**

## Budget — Rue piétonne 2020

<b>Budget des revenus</b>	<b>\$</b>
Contribution de l'institution	60 000 \$
Commandites	10 000 \$
Autres revenus	
SDC Vieux-Montréal	5 000 \$
Arrondissement Ville-Marie	25 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>100 000 \$</b>
<b>Budget des dépenses</b>	
	<b>100 000 \$</b>
<b>PRODUCTION</b>	
Location — système de son - Soirée des Gens du Vieux - Funambule	1 500 \$
Achats décors et matériel d'animation	1 000 \$
Location, entretien, montage/démontage et animation du carrousel	19 100 \$
Transport (mobilier et piano)	1 600 \$
Cachet Pop Montréal - 9 concerts des midis musiques	20 000 \$
Cachet Fanfare — Soirée des Gens du Vieux	3 000 \$
Ateliers de cirques — Soirée des Gens du Vieux	3 150 \$
Location de matériel et décor — Soirée des Gens du Vieux	1 000 \$
Funambule	8 200 \$
Plan de détour — funambule	2 000 \$
Ingénieur (plan de fermeture de rues)	3 500 \$
Agronome	450 \$
Accordeur piano	450 \$
Décor du piano	250 \$
Soutien aux bénévoles - JDDM et activités estivales	600 \$
Permis d'alcool	450 \$
Frais d'inscription Mois de l'archéologie	250 \$
Contingences	3 500 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>70 000 \$</b>

<b>RESSOURCES HUMAINES PAC</b>	
Sécurité et équipe technique	6 500 \$
Coordination	5 000 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>11 500 \$</b>
<b>PUBLICITÉ ET PROMOTION</b>	
Conception et production du matériel de promotion	4 500
Relations de presse	8 000
Placement média	2 000
Affichage	4 000
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>18 500 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 000 \$</b>

---

**C-4.1, o. 274      Ordonnance relative à la fermeture de la place D'Youville, entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale Est, et la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place D'Youville**

---

**Vu** le paragraphe 8 de l'article 3 du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1);

À sa séance du 12 mai 2020, le conseil d'arrondissement décrète :

**1.** La fermeture de la place D'Youville entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale Est et la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place D'Youville, est autorisée du 14 mai à 7 h au 9 septembre 2020 à 23 h.

**2.** La circulation de tout véhicule routier de la place d'Youville entre la rue Saint-François-Xavier et la place royale Est et la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place d'Youville est interdite du 14 mai, 7 h au 9 septembre 2020 à 23 h.

---

*Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1203200004) a été publié dans Le Journal de Montréal le 16 mai 2020, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement.*

---

**P-12.2, o. 162 Ordonnance relative à l'application de peinture au pochoir sur la chaussée de la place D'Youville**

---

**Vu** l'article 7 du Règlement concernant la propreté et la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M., c. P-12.2);

À sa séance du 12 mai 2020, le conseil d'arrondissement décrète :

**1.** À l'occasion de la piétonnisation de la place D'Youville, il est permis de peindre au pochoir sur la place D'Youville, entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale, avec de la peinture soluble à l'eau, sur la chaussée, à partir du 14 mai au 9 septembre 2020.

**2.** Durant l'exécution des travaux de peinture :

1° une allée de circulation d'au moins 60 cm sur le trottoir doit être maintenue à la disposition des piétons.

2° la peinture ne doit pas empiéter sur un signal de circulation comme une ligne, une marque ou un signe au sol.

**3.** Cette autorisation est valable à partir du 14 mai au 9 septembre 2020.

**4.** À l'expiration de la période visée à l'article 3, la peinture doit être enlevée.

**5.** Les organisateurs de cet événement sont responsables de l'application de la présente ordonnance.

---

*Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1203200004) a été publié dans Le Journal de Montréal le 16 mai 2020, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement.*

---

**P-1, o. 575      Ordonnance relative à la fermeture de la place D'Youville Est, entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale Est et la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place D'Youville Est, du 14 mai au 9 septembre 2020**

---

**Vu** les articles 1, 1.3, 3, 8 et 11.1 du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1);

À sa séance du 12 mai 2020, le conseil d'arrondissement décrète :

**1.** À l'occasion de l'événement « Piétonnisation de la place D'Youville », entre la rue Saint-François-Xavier et la place Royale Est et la place Royale Ouest entre la rue de la Capitale et de la place D'Youville Est, du 14 mai à 7 h au 9 septembre 2020 à 23 h, et à cette fin, les interdictions visées à l'article 1.3 du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1) s'appliquent.

**2.** À l'occasion de cet événement, il est permis de vendre de la nourriture et des boissons alcooliques ou non, ainsi que la consommation de ces boissons, sur la café-terrasse située sur la place D'Youville, entre la place Royale Ouest la rue Saint-François Xavier.

Les boissons alcooliques doivent être servies et consommées sur les cafés-terrasses seulement.

**3.** Les autorisations visées à l'article 2 sont valables du 14 mai au 9 septembre 2020, de 11 h à 23 h.

Les matières résiduelles recyclables doivent être récupérées.

**4.** L'article 2 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci

---

*Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1203200004) a été publié dans Le Journal de Montréal le 16 mai 2020, date de son entrée en vigueur, ainsi que sur le site de l'arrondissement.*